



## Vol départ annulé et retour non remboursable

Par **Balalow**, le **15/09/2024** à **09:42**

Bonjour,

Mon vol pour Ankara a été annulé 2h avant l'heure de départ.

Je devais me rendre à Bodrum via un vol interne en partant d'Ankara et revenir à Paris à partir de Bodrum.

Je perds donc le montant des réservations des 2 hôtels dans les 2 villes et du vol interne, mais en plus, la compagnie aérienne (française) me dit qu'ils ne me rembourseront pas le vol retour Bodrum-Paris car il n'est pas annulé et indépendant de mon vol de départ.

Sachant qu'il n'y a aucun vol Paris - Bodrum avant ma date de retour, comment faire en sorte de ne pas perdre tout cet argent ?

Je sais qu'il y a une indemnité mais elle ne couvrira pas tous les frais du voyage que j'avais préparé.

Y a-t-il surtout un moyen que la compagnie aérienne me rembourse le vol retour ?

Cordialement

Par **miyako**, le **15/09/2024** à **11:05**

Bonjour,

S'agit il d'un vol Charter et d'une compagnie Européenne ?

En cas d'annulation de vol ,la compagnie aérienne doit vous acheminer sur un prochain vol et verser des indemnités.

Pour quelles raisons le vol a été annulé ?

Pour les hotels si il s'agit d'un vol sec ,sans hotel, vous ne pouvez pas prétendre à un

remboursement .

Nous avons besoin de détails pour pouvoir répondre correctement .

Cordialement

Par **Balalow**, le **16/09/2024** à **10:27**

Oui, ils m'avaient acheminé sur le prochain vol qui était 4 jours après et qui me faisait perdre toutes les nuits de mon 1er hôtel ainsi que mon vol interne.

Finalement la compagnie a accepté de me rembourser le vol retour et mes indemnités vont à peu près rembourser les hôtels donc problème résolu.

Merci à vous pour votre réponse

Par **miyako**, le **16/09/2024** à **11:39**

Bonjour,

Merci de nous avoir tenu au courant.

Bonne journée

Cordialement